



## Résiliation carte bancaire satellis (caisse épargne) et assurance

Par **méplond**, le **08/06/2008** à **15:20**

bonjourrrnrnj'ai résilié le 30 mai 2008 par lettre recommandée avec AC au responsable de mon agence caisse épargne la résiliation de ma carte bancaire satellis car ,je ne m'en sert pas (son expiration est le 06/09) ma banque m'a quand même prélevé la somme mensuelle de 7,50 euros le 2/06 /08rrnrnsuis je ds mon droit de lui demander de me recréditer mon compte? (je n'ai eu qu'un appel par téléphone d'un conseiller à qui j'ai dit que j'étais ds mon droit de résilier une carte que je ne me sert pas et qui me coûte ;;;90 euros/an;il m'a dit qu'il allait voir les modalités pour les prélèvements;;;et pas de courrier écrit!!!me confirmant les modalités de restitution que je lui demandait ds mon courrier.rnrnje lui ai envoyé la carte que j'ai coupe en morceaux ;il a bien clôturé cette carte sur mon compte ;mais le 5 /06 /08 seulement;;;le temps qu'il réagisse!!!je veux qu'il me rembourse ce qu'il m'a prélevé;rrnrnmême problème pour 2 produits ;accidents de la vie et assurance de personnes:rnj'ai envoyé le 30 mai 2008 à la caisse d'épargne à paris ma résiliation (cachet de la poste faisant foi le 30 mai 2008) car l'échéance est le 1er juin 2008rrnrnlà aussi on m'a prélevé les sommes le 5 juin 2008 ,ce qui cause un découvert sur mon compte qui n'était pas prévu;rrnrnj'ai envoyé un courrier au responsable de l'agence ou je suis en lui demandant de me recréditer mon compte et j'attends ;;;rnsuis je ds mon droit avec le cachet de la poste sur l'envoi de ma résiliation?rnm merci de me répondre rapidementrnmartine méplond

Par **Tisuisse**, le **11/06/2008** à **16:58**

En ce qui concerne vos 2 cas "accidents de la vie et assurance de personnes" s'agit-il de contrats d'assurance-vie ou non ? Dans la négative, la lettre recommandée de résiliation doit

impérativement arriver chez l'assureur ou son représentant avant le début du préavis mentionné au contrat. En général, ce préavis est de 2 mois, donc à vérifier dans votre contrat.

Vous concevez, dans ces cas là, qu'adresser le 30 mai 2008 (un vendredi) une demande de résiliation pour le 1er juin 2008 (2 jours plus tard, un dimanche) que le délai n'est pas du tout respecté. Voyez donc votre conseiller-assurances de votre Caisse d'Epargne.

Quand à votre carte bancaire, relisez également votre contrat car il est possible qu'à la C. E. la résiliation n'interviendra qu'en septembre.

Par **méplond**, le **11/06/2008 à 21:11**

pour répondre à votre question:

j'ai un contrat:accidents de la vie ,échéance du 1er juin2008

j'ai appliqué ce qui est inscrit ds le bas de la page,rsur la feuille avec le calendrier des prélèvements:

"conformément à l'article L 113-15-1 du codes des assurances ,vous pouvez mettre fin à votre contrat à son échéance anniversaire.vous avez alors 20 jours à compter de la date de cet avis (cachet de le poste faisant foi) ,pour le dénoncer,en nous adressant une lettre recommandée.

le 2eme contrat est une protection juridique échéance du 1er juin 2008

c'est la même chose pour résilier.

je pense que je suis ds mon droit!!!

en ce qui concerne les prélèvements la banque m'a déjà prélevé le 5 juin :8,48 euros pour le 1er et le 5 juin :20,30 euros pour le 2em

en ce qui concerne la carte bancaire:carte visa monéo:j'ai appelé un conseiller qui m'a dit que j'avais droit de la résilier sans attendre la date de validité (en 2009) là encore la banque m'a prélevé 7,50 euros malgré la résiliation!!

merci de me répondre

martine

Par **amel**, le **07/01/2009 à 09:35**

bonjour,

même souci ...

la carte bleu: La caisse epargne me la offert 6 mois je n'en ai pas eu l'utilité alor je l'ai rendu, je lu avait explicitement expliqué que je ne voulais plus de la carte bancaire ainsi que des service inclus tel que l'autorisation de decouvert. pendant 4 mois ils se sont foutu de ma gueule il faut le dire clairement car à chaque fois que j'allait à la banque pour qu'il arrête de retiré les frais dû à la carte que je leur avait rendu rendu, ils pretextaient une réorganisation de personnel " à la maison mère" retardant la procedure ou autre... bref à chaque quelque chose à dire de nouveaux jusqu'au jour où j'ai tapé mon scandale devant tout les autres clients mdrrr le directeur d'agence est venu directement voir quel était mon probleme, je suis cliente depuis 25 ans j'ai menacé de changé de banque!! "Mais mademoiselle pour arrêté l'autorisation decouvert c'est independant de la bancaire" "il f

Par **amel**, le **07/01/2009 à 09:55**

ds l erreur je repren:

"il faut prendre rendez vous" " nous allons prendre rdv et faire le nécessaire"

ils m'ont fait signé des papiers apparemment c'est la procedure obligatoire....

mais quel menteur en gros ils m'ont graté 4 mois et pas de possibiité de se le faire rembourser puisque j'ai beneficié de ces services c'est marrant j'ai même pas été en decouvert

VOLEUR KIL SON j'ai les nerfs honnetement parce que j'ai déjà eu une carte bancair chez eux et quend je l'avait arrêté ils m'ont pas fait ce chichi je l'avais simplement

rapporté puis l'avais coupé devant et puis c'est tout et pas de prélèvement. Je trouve cela vraiment très louche il apparaît qu'il s'agit d'une nouvelle politique que tient la caisse d'épargne pour ses clients dû à la crise ??? fo arrêté avec celà la crise jy croi pa c'est juste le moyen une excuse pour nous pigeonner que davantage !!

En ce moment j'ai remarqué qu'il met la pression à plusieurs clients pour qu'il adopte la carte bancaire mais honêtement je sais que je ne suis pas la seule victime je peux vous l'affirmer personne n'en veut et je déconseille à quiconque de prendre leur carte leur assurance.

Dernièrement j'ai fait un retrait de 4000€ pour notre nouvelle cuisine ils ont insisté mais vraiment insisté pour que je fasse un prêt je trouve ça louche qu'ils insistent autant !! j'ai dit "non si j'ai économisé c'est pas pour faire un prêt" puis j'ai demandé à quel taux j'étais mdr quand il m'a dit à 7-8% faut arrêté ma cuisine à 4000€ va me coûté 320€ de plus sans compter quelques frais qu'ils vont se faire un plaisir à ajouter donc peut être au final 4500€ avec ce prêt NON MERCI c'est mon argent et je ne suis très certainement pas gagnante dans la mesure où le livret A est à 4% et qu'il tend à descendre....

Ensuite puis c'est marrant il y en a qui "pleure" pour avoir un crédit et moi limite ils veulent me forcer à en faire je leur ai dit devant les clients, les clients étaient pliés en 4 face à cette ridiculisation il a fini par enfin me lâcher la grappe

louches louches louches tout ça tout de même !!